

Avis de constitution

SOCIETE « EMERAUDE VIE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX - DJIBY (CHU  
D'ANGRE ,près de la base CIE, derrière le nouveau  
marché), Lot NEANT, Ilot NEANT

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 05 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EMERAUDE VIE »

Objet : mode, vente et location, Import & export, diverses prestations et service.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX - DJIBY (CHU D'ANGRE ,près de la base CIE, derrière le nouveau marché), Lot NEANT, Ilot NEANT

Dirigeant(s) Mme ZAMA SERAPHINE ADIEI EPOUSE ALLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03002 du 27/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17476/GTCA/RC/2024 du 27/03/2024

